



## COMMUNE DE COISE

### SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 10/11/2022 à 20h30

#### Liste des délibérations prises au cours de cette séance

Conformément à l'article L.2121-25 du code général des collectivités  
Territoriales

Le conseil municipal de Coise, qui s'est réuni le 10 Novembre à 20h30 à la  
mairie, sous la présidence de Mr Philippe BONNIER, maire, a pris les  
décisions suivantes :

N°de la délibération	Objet de la délibération	Résultat du vote
01.11.22	SUBVENTION ASSOCIATION DES FAMILLES DE COISE (REPAS DES ANCIENS)	Approuvé à l'unanimité
02.11.22	SUBVENTION ASSOCIATION DES FAMILLE SAINT DENIS SUR COISE	Approuvé à l'unanimité
03.11.22	APPROBATION DE LA CONVENTION AVEC LE CENTRE SOCIO CULTUREL ARCHIPEL POUR LE FINANCEMENT DU BAFI POUR LES JEUNES DE LA COMMUNE DE COISE – 2 <sup>E</sup> SESSION	Approuvé à l'unanimité
04.11.22	APPROBATION DE LA CONVENTION A INTERVENIR AVEC LA CCMDL POUR LA CREATION D'UN SERVICE COMMUN « GESTION ADMINISTRATIVE DES MAIRIES »	Approuvé à l'unanimité
05.11.22	MODIFICATION DES ATTRIBUTIONS DE COMPENSATIONS	Approuvé à l'unanimité
06.11.22	AMENDES DE POLICE : ENGAGEMENT DE LA SUBVENTION POUR « LE PROLONGEMENT DU CHEMIN PIETONNIER EN VUE DE SECURISER L'ACCES A LA CHAPELLE POUR LES PIETONS ET LA REFECTION DU PARKING DEVANT LA MAISON D'ASSISTANTES MATERNELLES AFIN DE FACILITER ET SECURISER L'ACCES AUX PARENTS	Approuvé à l'unanimité

Le Maire,  
Philippe BONNIER



Mise en ligne sur le site internet le : 15.11.22  
Affichée le : 15.11.22